



Litige entre 3 co-gérant d'une sarl

Par omnibook_old, le 12/12/2007 à 10:58

bonjour

Comment se règle un litige entre 3 cogérant d'une sarl ?

Suffit il que 2 des 3 soit d'accord sur une décision pour que celle ci soit appliquée ?

faut il faire valider ce genre de vote par un comptable, notaire ou avocat ?

Ou est ce que c'est celui qui a le plus grand nombre de part qui décide ? (la répartition des parts n'etant pas egales)

Si on veut se séparer du 3eme cogérant quel est la procédure ?

merci beaucoup